

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

2

FINANCES : II. Compte Administratif 2025 Budget Principal

Mme ROUX-PANIS

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le compte administratif, établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur, est présenté sous la même forme que le budget. Il répond à un double objectif: rapprocher les prévisions de recettes et de dépenses avec les réalisations effectives de l'année et présenter les résultats comptables de l'exercice. En outre, il permet de mesurer les évolutions enregistrées des postes de produits et de charges par rapport à l'exercice qui précède.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées et les soumet, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui les arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Principal.

Le compte administratif des Budgets Annexes fera l'objet de 5 autres délibérations distinctes.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL :

Il appartient au conseil municipal d'approuver ce jour le compte administratif 2025. Celui-ci est présenté par nature ce qui suppose de présenter l'ensemble des chapitres tant en fonctionnement qu'en investissement. La présentation par fonction n'est donc que facultative.

Le compte administratif 2025 représente l'ensemble des dépenses pour un montant de 245 387 933,80 € et des recettes de 246 954 976,17 € liées à l'exécution budgétaire de l'exercice. Il est à noter que le nouveau conseil municipal ayant été élu en mars 2026, il ne peut que constater les choix de gestion de la mandature précédente.

D'un point de vue global, si le compte administratif présenté maintient les grands équilibres financiers, plusieurs points de fragilité sont constatés au regard d'une forte mobilisation des crédits au profit des investissements sur ces derniers exercices. Cette tendance a eu pour conséquence de réduire fortement les marges de manœuvre de la ville d'Avignon et impose à la collectivité de prendre des mesures afin de s'assurer de la meilleure sécurité financière possible.

Calcul du résultat de l'exercice 2025			
		Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	Prévisions	189 829 148,24 €	189 829 148,24 €
	Réalisations	173 715 688,72 €	183 055 936,14 €
	Excédents de clôture		9 340 247,42 €
Section d'investissement	Dépenses		
	Prévisions	79 029 419,77 €	79 029 419,77 €
	Réalisations	71 672 245,08 €	63 899 040,03 €
	Excédents de clôture	-	7 773 205,05 €

Solde de Fonctionnement Exercice Précédent	8 552 403,24 €
Solde d'investissement Exercice Précédent	3 464 353,08 €

Affectation (hors 1068)		
002 (fonctionnement)		17 892 650,66 €
001 (Investissement)	-	4 308 851,97 €

A. Section de fonctionnement

1. Les recettes réelles de fonctionnement atteignent 183 029 217,84 €, soit, hors reprise des résultats, un taux de réalisation de 96,43 %.

Le tableau ci-dessous décrit, par chapitre, les prévisions et les réalisations des recettes de fonctionnement et fait apparaître en montant et en pourcentage la variation entre 2024 et 2025 :

Sens	Section	Réel/Ordre	Chapitre	CA 2024	Budget 2025	CA 2025	Taux conso 2025 en (%)	Evol 2024/2025	Evol 2024/2025 en %
Recettes	Fonctionnement	Ordre	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 305,54	32 437,00	26 718,30	82,37%	- 2 587,24	-8,83%
		Total Ordre		29 305,54	32 437,00	26 718,30	82,37%	- 2 587,24	-8,83%
Recettes	Fonctionnement	Réel	013 - Atténuations de charges	309 300,34	365 000,00	447 412,99	122,58%	138 112,65	44,65%
			70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 489 016,39	7 439 500,00	6 707 555,56	90,16%	- 781 460,83	-10,43%
			73 - Impôts et taxes	38 949 414,00	39 020 000,00	38 889 123,00	99,66%	- 60 291,00	-0,15%
			731 - Fiscalité locale	91 749 963,42	91 216 917,00	90 696 813,56	99,43%	- 1 053 149,86	-1,15%
			74 - Dotations et participations	37 938 567,31	38 658 111,00	40 519 819,96	104,82%	2 581 252,65	6,80%
			75 - Autres produits de gestion courante	5 739 939,80	4 376 200,00	5 543 432,65	126,67%	- 196 507,15	-3,42%
			76 - Produits financiers	50 316,15	80 000,00	91 547,44	114,43%	41 231,29	81,94%
			77 - Produits spécifiques	2 325 106,33	88 580,00	133 512,68	150,73%	- 2 191 593,65	-94,26%
			002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	8 552 403,24	0,00	0,00%	0,00	0,00%
			Total Réel	184 551 623,74	189 796 711,24	183 029 217,84	96,43%	- 1 522 405,90	-0,82%
			Total Fonctionnement	184 580 929,28	189 829 148,24	183 055 936,14	96,43%	- 1 524 993,14	-0,83%
			Total Recettes	184 580 929,28	189 829 148,24	183 055 936,14	96,43%	- 1 524 993,14	-0,83%

Les évolutions sont les suivantes :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- **Chapitre 013 - Atténuations de charges** : Ce poste constate le remboursement sur les rémunérations des personnels pour un montant de 337 133,28 € et le remboursement des charges de sécurité sociale et de prévoyance pour un montant de 110 279,71 € soit un total de 447 412,99 €.

- **Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** : Ces recettes visent les produits des services et de la vente. Il a été constaté un montant de 6 707 555,56 €. Il est constitué principalement des redevances liées à l'occupation du domaine public dont les droits de stationnement pour un montant de 1,212 M€, le forfait post stationnement 1,396 M€ ou encore les droits liés aux terrasses pour un montant de 0,776 M€. Au regard de 2024, ce chapitre a connu une baisse de 0.781 M€ principalement par la baisse du forfait post stationnement à hauteur de 0.468 M€ justifié par une baisse du nombre d'infractions.

- **Chapitre 73 – Impôts et taxes** : D'un montant de 129 585 936,56 €, ce poste représente pour 2025 près de 70.86 % des recettes réelles de fonctionnement et comprend :

1. **Les produits des contributions directes** représentant 79 935 777 € au titre des taxes foncières et d'habitation. Ce poste a connu une baisse au regard de 2024 issue du recalcul de la THRS par l'Etat pour - 0.9 M€

2. **Les produits de fiscalité indirecte** (49 650 159,56 €) incluant :

- Les attributions de compensation, concours en provenance du Grand Avignon s'élevant à 37 620 073 €, stables depuis 2020.
- Le versement du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), dispositif de péréquation horizontale, comptabilisé à hauteur de 1 269 050,00 € connaissant une baisse (- 60 K€) par rapport à 2024.
- La Taxe sur la consommation finale d'électricité représentant 2 380 186,54 €, soit une baisse de 133 K€ par rapport à 2024 s'expliquant par la baisse des prix constatée.
- Les droits de mutations s'établissant à 3 953 854 €, soit une augmentation de 240 026 € essentiellement due par la hausse des taux d'intérêts qui ont eu pour conséquence une augmentation du volume de transactions.
- La taxe de séjour affichant une baisse de 237K€ pour s'établir à 2 455 956,78 €.

- **Chapitre 74 – Dotations et participations** : 2ème poste le plus important, il représente 22 % des recettes réelles de fonctionnement et atteint 40 519 819,96 € en 2025.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF - Dotation Forfaitaire) reste stable à 14 192 545 € en 2025 (14 174 695 € en 2024) malgré l'application d'un écrêtement calculé en fonction du potentiel fiscal par habitant.

La Dotation de la Politique de la Ville représente 1 807 868,08 €, ce poste connaissant une forte augmentation (+ 190 % par rapport à 2024) et la Dotation générale de décentralisation pour 1 366 164 €, reste stable par rapport à 2024.

Dans le même temps, la Dotation de Solidarité Urbaine évolue favorablement pour un montant de 14 670 942 €, (soit + 863 K€ par rapport à 2024).

La Dotation de Compensation d'exonération de la taxe habitation augmente pour atteindre 3 358 101 €, soit + 103,36 % par rapport à 2024.

- **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante** : présente un montant de 5 543 432,65 €. Il est en baisse de 0,196 M€ au regard de 2024. Les principales ressources visent les redevances liées aux fermiers et concessionnaires pour un montant de 3 ,781 M€ et le revenu des immeubles pour un montant de 0.421 M€.

2. **Les dépenses réelles de fonctionnement** s'élèvent à 161 245 237,46 €. Le taux de consommation pour l'année 2025 s'élève à 94,24 % des crédits ouverts durant l'exercice. Le tableau ci-dessous décrit, par chapitre, les prévisions et les réalisations des charges de fonctionnement et fait apparaître en montant et en pourcentage la variation entre 2024 et 2025 :

Sens	Section	Réel/Ordre	Chapitre	CA 2024	Budget 2025	CA 2025	Taux conso 2025 en (%)	Evol 2024/2025	Evol 2024/2025 en %
Depenses	Fonctionnement	Ordre	023 - Virement à la section d'investissement	0,00	4 894 857,54	0,00	0,00%	0,00	0,00%
			042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 604 844,21	13 827 010,00	12 470 451,26	90,19%	- 134 392,95	-1,07%
		Total Ordre		12 604 844,21	18 721 867,54	12 470 451,26	66,61%	- 134 392,95	-1,07%
		Réel	011 - Charges à caractère général	26 184 675,83	34 560 743,16	28 351 396,23	82,03%	2 166 720,40	8,27%
			012 - Charges de personnel et frais assimilés	88 522 371,50	93 020 000,00	93 002 812,02	99,98%	4 480 440,52	5,06%
			014 - Atténuations de produits	296 571,90	343 500,00	329 316,80	95,87%	32 744,90	11,04%
			65 - Autres charges de gestion courante	33 427 154,57	36 969 537,54	34 862 391,80	94,30%	1 435 237,23	4,29%
			66 - Charges financières	6 083 011,44	6 145 000,00	4 650 450,87	75,68%	- 1 432 560,57	-23,55%
			67 - Charges spécifiques	5 200,71	68 500,00	48 869,74	71,34%	43 669,03	839,67%
		Total Réel		154 518 985,95	171 107 280,70	161 245 237,46	94,24%	6 726 251,51	4,35%
	Total Fonctionnement			167 123 830,16	189 829 148,24	173 715 688,72	91,51%	6 591 858,56	3,94%

Les évolutions les plus significatives sont les suivantes :

- **Chapitre 011 - Charges à caractère général** : Ce chapitre représente 28 351 396,23 € en 2025 (26 184 675,83 € en 2024) soit une progression de 8.27 %.

Cette hausse significative s'objective principalement par la progression des achats et prestations de services (+ 534K€), des contrats de prestations de services (+ 1,087 M€) mais aussi d'une augmentation importante des assurances multirisques (+ 657 K€). A ce niveau, il convient aussi de retenir que l'opération Terre de Culture prévue pour un montant de 2,68 M€ a mobilisé 2,20 M€ de dépenses directes.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- **Chapitre 012 - Charges de personnel** : Ce poste vise les dépenses de personnel pour un montant de 93 002 812,02 € (88 522 371,50 € en 2024) soit une progression de 5,06%.

Cette hausse significative provient principalement de :

- Une hausse mécanique issue du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) (1M€)
- Une augmentation des cotisations CNRACL actée jusqu'en 2028 (2M€)
- L'amélioration des rémunérations des plus bas salaires avec la révision quadriennale du régime indemnitaire (RIFSEEP) (360K€) et la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire de la police municipale (206K€)
- La revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurant (150K€) et de la participation à la prévoyance (75K€)
- L'ouverture des nouveaux services publics (Bains Pommer, Maison de la Tranquillité publique...)

- **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante** : Ce chapitre, d'un montant de 34 862 391,80 € en 2025 (33 427 154,57 € en 2024) connaît une augmentation de 4,29 %. C'est le deuxième poste le plus important après les charges de personnel, avec 21,62 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes :

- Budget annexe des Locations Commerciales : une subvention de 60 000 € a été versée
- Budget annexe des Activités Aquatiques : la subvention d'équilibre s'élève à 6 098 923 €
- Budget annexe de la Restauration Scolaire : la subvention s'établit à 2 100 000€
- La subvention au CCAS baisse de 282 141 € de 2024 à 2025 pour aboutir à 8 676 333 €, la Ville continuant son soutien aux politiques sociales à destination des plus fragiles.

La participation à l'EPCC École Supérieure d'Art d'Avignon reste stable en 2025 (1 498 912 €).

Pour le SDIS, la subvention atteint 4 394 916 €.

- **Chapitre 66 - Charges financières, chapitre 67 – Charges exceptionnelles et chapitre 042 – Opérations d'ordre** :

S'agissant des charges financières :

- Dans le cadre du contentieux engagé avec la Deutsche Bank depuis 2016 et conformément au protocole d'accord voté au cours du Conseil municipal de juin 2022, les intérêts relatifs à l'emprunt à risque ont été versés à hauteur de 99 028,04 € en 2025 ;

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- Les autres charges financières se sont élevées à 4 551 422,83 € (6 035 343,81€ en 2024)

La section de fonctionnement 2025 affiche ainsi un excédent de gestion de 9 340 247,42 € (17 457 099,12€ en 2024).

Après la reprise du résultat antérieur de 2024 de 8 552 403,24 €, le résultat cumulé de fonctionnement, fin 2025, présente un excédent de 17 892 650,66 € (20 407 099,12€ en 2024).

B. Section d'investissement :

1. Les recettes réelles d'investissement de l'exercice s'élèvent à 50 538 870,96 €. Elles sont détaillées ci-après :

Sens	Section	Réel/Ordre	Chapitre	CA 2024	Budget 2025	CA 2025	Taux conso 2025 en (%)	Evol 2024/2025	Evol 2024/2025 en %
C Recettes	- Investissement	- Ordre	021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	4 894 857,54	0,00	0,00%	0,00	0,00%
			040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 604 844,21	13 827 010,00	12 470 451,26	90,19%	- 134 392,95	-1,07%
			Total Ordre	12 604 844,21	18 721 867,54	12 470 451,26	66,61%	- 134 392,95	-1,07%
		- Investissement	041 - Opérations patrimoniales	4 055 633,05	3 809 668,36	889 717,81	23,35%	- 3 165 915,24	-78,06%
			Total Investissement	4 055 633,05	3 809 668,36	889 717,81	23,35%	- 3 165 915,24	-78,06%
		- Réel	024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 192 420,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
			10 - Dotations, fonds divers et réserves	28 664 694,10	17 880 766,61	17 968 588,69	100,49%	- 10 696 105,41	-37,31%
			13 - Subventions d'investissement	12 097 392,86	9 951 129,18	10 240 252,79	102,91%	- 1 857 140,07	-15,35%
			16 - Emprunts et dettes assimilées	20 006 550,66	20 035 000,00	19 927 822,00	99,47%	- 78 728,66	-0,39%
			21 - Immobilisations corporelles	1 903,88	0,00	17 028,31	0,00%	15 124,43	794,40%
			23 - Immobilisations en cours	724 069,40	2 550 000,00	8 888,84	0,35%	- 715 180,56	-98,77%
			27 - Autres immobilisations financières	18 568,00	9 000,00	2 021 075,00	22456,39%	2 002 507,00	10784,72%
			4582 - Opérations sous mandat	0,00	415 215,00	355 215,33	85,55%	355 215,33	0,00%
			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	3 464 353,08	0,00	0,00%	0,00	0,00%
			Total Réel	61 513 178,90	56 497 883,87	50 538 870,96	89,45%	- 10 974 307,94	-17,84%
			Total Investissement	78 173 656,16	79 029 419,77	63 899 040,03	80,85%	- 14 274 616,13	-18,26%

- **Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves** : Ce chapitre d'un montant de 17 968 588,69 € intègre :

- les excédents de fonctionnement capitalisés pour 11 858 840,33 € ;
- la taxe d'aménagement pour 237 822,08 €, en légère augmentation par rapport à 2024, soit 38 K€.
- Le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) atteint le montant de 5 871 926,28 € en 2025. En lien direct avec les investissements réalisés par la Ville, ce montant est en augmentation par rapport à 2024 (2,252 M€).

- **Chapitre 13 - Subventions d'investissement** : 10 240 252,79€.

Ce chapitre fait apparaître les amendes de police qui représentent 1 679 540 €, en progression de 349 K€. Pour mémoire, il existe un décalage de deux ans entre la date de la perception du forfait post stationnement par l'Etat et son reversement aux collectivités.

Ce poste enregistre l'ensemble des subventions d'investissement perçues par la Ville. Ce détail vous est présenté ci-après :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Tiers	Désignation ligne	Total
ANAH AGENCE NATIONALE HABITAT	SUBV INGENIERIE ANAH ANNEE 5-2022 SOLDE	130 605,00
ANRU AGENCE NATIONALE RENOVATION	SUBV NPNRU REHAB BIBLIOTHEQUE BARRAULT	874 559,85
	SUBV NPNRU ETUDE RESEAU CHALEUR	23 995,13
	SUBV NPNRU EQUIPE PROJET VILLE INGENIERI	91 000,00
	SUBV NPNRU REHAB GS GRANDS CYPRES	705 144,00
	SUBV NPNRU GS STUART MILL	322 000,00
	SUBV NPNRU GS COUBERTIN	425 018,16
	SUBV NPNRU AMENAGT SECTEUR OLIVADES	146 544,40
	SUBV NPNRU DEMOLITION CLOS FONTAINES	364 069,41
	SUBV NPNRU AMENAGT MEDIATHEQ. AV TRILLAD	208 012,00
	SUBV NPNRU AMENT CONTRE ALLEE NORD TR2	31 785,45
CAISSE DES DEPOTS	PART 2024 INGENIERIE OPAH RU	30 000,00
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE	SUBV RESTAURATION REMPARTS	89 385,00
	SUBV REHAB.ECOL.THEATRE LECOQ AVIGNON	174 554,10
	SUBV CREATION HALLE SPORTIVE	199 548,00
GRAND AVIGNON	FDS DE CONCOURS 2021 ITIN.CYCL.SOURCES	42 000,00
	FDS CONCOURS FRAISCH COURS 2024	13 077,00
	FDS CONCOURS FRAISCH COURS 2023	100 258,00
	FONDS DE CONCOURS ECOLE JOLY JEAN	800 000,00
	FDS CONCOURS FSIC GS GRAND CYPRES	480 000,00
	FDS CONCOURS AMENAGT SECT OLIVADES	500 000,00
	FDS CONCOURS MERLON MIREIO	49 578,88
PREFECTURE DE VAUCLUSE	SUBV FIPD 2023 VIDEOPROTECTION	18 256,50
	SUBV DSIL 2023 CABANE CREATIVE MASSILLAR	116 866,68
	SUBV FOND VERT CAMPAGNE FRAICH'COURS2024	177 811,27
	SUBV DSIL 2024 RUE JARDIN VERTES RIVES	70 210,00
	SUBV FIPD 2024 VIDEOPROTECTION	59 643,00
	SUBV FIPD 2025 VIDEOPROTECTION	110 255,25
	SUBV FIPD 2024 ACHAT GILETS PARE BALLES	2 000,00
	SUBV FIPD 2025 GILET PARE-BALLES ASVP	4 250,00
	SUBV FIPD 2025 GILET PARE-BALLES PM	5 000,00
	REGUL TR 4139/2024 VIRT DE 50 085.72 €	0,72
	SUBV FNADT 2021 REHAB HOTEL DE BEAUMONT	55 350,00
	SUBV FNADT RESTAUR BAINS POMMER	250 000,00
	SUBV ACQ MANUSCRIT HEURES HELARY LAUDUN	46 600,00
	SUBV MUSEE DU PETIT PALAIS ETUDE PROGRAM	29 000,00
	SUBV RESTAUR OEUVRES MUSEE PPALAIS	2 324,00
	SUBV RESTAUR TABLEAUX MUSEE CALVET	11 200,00
	REGUL TR 4144/2024 VIRT DE 34 893.48€	0,48
	SUBV FDS VERT 2024 MODE DOUX MONCLAR	54 975,00
	SUBV DSIL2021 AMENAGT RUE THIERS	475 089,43
	PRODUITS AMENDES DE POLICE ANNEE 25	1 679 540,00
REGION PROVENCE ALPES	SUBV CRET2 REHAB MEDIATH JL BARRAULT	53 500,00
	SUBV PR 25 GILETS PARE BALLES POLICE MUN	2 301,00
	SUBV RESTAUR JARDINS DES DOMS PHASE 1	455 295,28
	SUBV RESTAU REMPART AVIGNON	81 022,00
	SUBV OPAH-RU 2020/2025	150 180,00
	SUBV EXTENSION RESEAU CHALEUR	122 635,00
	SUBV FEDER REQUAL PARC CHAMPFLEURY	292 538,80
AGENCE NATIONALE DU SPORT	SUBV CREATION PLATEAU MULTISPORTS	99 774,00
BNF	SUBV VALORISATION NUMERIQUE COLL BIBLIOT	13 500,00
Total général		10 240 252,79

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Les subventions d'investissement sont liées à l'avancement du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et suivent son rythme de réalisation.

- Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées :

La Ville a emprunté à hauteur de 19 921 000 € en 2025, supposant 3 emprunts dont un à la banque postale pour 11 M€, un à Arkéa banque pour un montant de 5,115 M€ et un à la société générale pour 3,8 M€. Les dépôts et cautionnement reçus pour 6 822 € reflètent notamment les dépôts de garantie dans le cadre de la gestion du patrimoine.

- **Chapitre 27 - Autres immobilisations financières** : emporte un montant de 2 021 075,00 € dont 2 M€ revient au paiement de la SPL G2A et 21 0756 € de remboursement de prêts notamment sociaux.

- **Chapitre 45 – Opérations pour compte de tiers** : emporte l'encaissement d'un montant de 355 215,33 € correspondant au remboursement de différentes opérations engagées par la ville en lieu et place d'autres collectivités.

Pour les recettes d'investissement d'ordre, elles ont été constatées pour un montant de 13 360 169,07 €:

- **Le chapitre 40** représente un ensemble de recettes d'un montant de 12 470 451,26 € constatées en dépenses de fonctionnement. Il correspond au montant de l'amortissement linéaire des biens de la collectivité pour un montant de 11,756 M€, à la dépréciation de la recapitalisation d'Avignon tourisme pour un montant de 0,625 M€ et aux plus-values des cessions pour un montant de 88 580,00 € .

2. Les dépenses réelles d'investissement de l'exercice représentent 70 755 808,97 €.

Les dépenses d'investissement sont retracées dans un Plan Pluriannuel d'Investissement dont la gestion en AP/CP constitue la retranscription budgétaire.

Les dépenses réelles d'investissement sont ventilées comme suit :

Sens	Section	Réel/Ordre	Chapitre	CA 2024	Budget 2025	CA 2025	Taux conso 2025 en (%)	Evol 2024/2025	Evol 2024/2025 en %
☐ Dépenses	- Investissement	- Ordre	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 305,54	32 437,00	26 718,30	82,37%	- 2 587,24	-8,83%
		Total Ordre		29 305,54	32 437,00	26 718,30	82,37%	- 2 587,24	-8,83%
	- Investissement	041 - Opérations patrimoniales		4 055 633,05	3 809 668,36	889 717,81	23,35%	- 3 165 915,24	-78,06%
		Total Investissement		4 055 633,05	3 809 668,36	889 717,81	23,35%	- 3 165 915,24	-78,06%
	- Réel								
		10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,00	598 004,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
		16 - Emprunts et dettes assimilées		21 198 268,02	22 473 608,00	22 328 950,59	99,36%	1 130 742,57	5,33%
		20 - Immobilisations incorporelles		2 986 582,81	2 721 498,77	2 714 477,43	99,74%	- 272 105,38	-9,11%
		204 - Subventions d'équipement versées		1 791 530,79	998 644,00	955 800,72	95,71%	- 835 730,07	-46,65%
		21 - Immobilisations corporelles		15 223 425,96	20 242 040,64	17 308 908,02	85,51%	- 2 085 482,06	-13,70%
		23 - Immobilisations en cours		23 463 495,75	20 698 519,00	20 627 055,01	99,65%	- 2 836 440,74	-12,09%
		27 - Autres immobilisations financières		989 568,00	7 405 000,00	6 819 836,00	92,10%	- 5 830 268,00	-589,17%
		4581 - Opérations sous mandat		5 143,25	50 000,00	781,20	1,56%	- 4 364,05	-84,82%
		Total Réel		65 657 956,58	75 187 314,41	70 755 808,97	94,11%	- 5 097 852,39	-7,76%
	Total Investissement			69 742 895,17	79 029 489,77	71 672 245,08	90,69%	- 1 929 349,91	-2,77%

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- Dépenses d'équipement : D'un montant de 41 606 241,18 €, elles sont composées des immobilisations incorporelles, corporelles, en-cours et des subventions d'équipement versées (chapitres 20, 204, 21 et 23) et représentent près de 58,80 % des dépenses réelles d'investissement.

Les crédits positionnés en AP-CP sont réalisés à hauteur de 41 606 241,18 €. Il peut être cité :

PRIORITE 1 : « AVIGNON, TERRE D'AMBITIONS 2030 »

Les projets de cette première priorité ont été réalisés à hauteur de 6 566 643,90 €, dont 2,1 M€ correspondant principalement à des dépenses de voirie au titre du programme Cœur de Ville (Rues Carnot-Carreterie et Rue des Ecoles), 1,1 M€ pour la forêt enchantée au Pont des deux eaux et 563 K€ pour le pôle d'échange multimodal de la Gare centre.

PRIORITE 2 : « AVIGNON, TERRE DE TRANSITIONS 2030 »

Le montant des travaux effectués dans le cadre d'Avignon, Terre de transitions 2030 s'élèvent en 2025 à 6 656 233,51 €, dont 1 197 M€ pour la transformation et la végétalisation des cours d'écoles, 595 K€ pour le plan de conservation du patrimoine (voiries quartiers) et 409 K€ pour la place du petit palais.

PRIORITE 3 : « AVIGNON, TERRE DE SOLIDARITES »

Pour un montant global de 6 881 715,02 €, la priorité Avignon, Terre de solidarités a mené les projets suivants : 369 K€ ont été consacrés au plan OPAH et plus de 5,5 M€ ont été dédiés aux projets de travaux dans les écoles (3,8 M€ pour le groupe scolaire Grands Cyprès et 1 M€ pour le groupe scolaire Melly et Paul Puaux)

PRIORITE 4 : « AVIGNON, TERRE DE CULTURES 2025 »

Le programme Avignon, Terre de Cultures 2025 a suivi en 2025 des projets pour un montant total de 10 037 736,02 € dont la rénovation du jardin de Rocher des Doms pour 3,4 M€, la restauration des Bains Pommer pour 1,5 M€ et la création de l'équipement socio-culturel René Char pour 1,4 M€

PRIORITE 5 : « AVIGNON, TERRE DE JEUX 2024 »

La priorité Avignon, Terre de Jeux 2024 représente un montant total de 1 754 358,06 € pour l'ensemble des actions engagées. Ces crédits sont majoritairement consacrés à la réfection des terrains synthétiques des stades, pour un montant de 854 K€, aux travaux de rénovation et de modernisation des équipements sportifs, pour 349 K€, ainsi qu'aux acquisitions et au remplacement de matériels sportifs, techniques et de mobilier, pour 273 K€.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

PRIORITE 6 : « AVIGNON, TERRE DE PROXIMITES »

Dans le cadre de la priorité Avignon, Terre de Proximités, 9 709 554,67 € ont été investis. 1,1 M€ pour l'acquisition de licences, 1,2 M€ ont été investis dans le cadre de la sécurité par vidéoprotection. 446 K€ pour les dépenses relatives au réaménagement des locaux. 360 K€ ont été versés dans le cadre des projets choisis par les Avignonnais dans le cadre du budget participatif.

Les engagements donnés pour les subventions versées au titre des remboursements d'annuités d'emprunt concernant les organismes de logements sociaux représentent 481 K€.

La subvention d'investissement au festival d'Avignon pour 75 000 € reste identique à celle versée en 2024.

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement au regard du total voté est de 93,16 %.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 22 328 950,59 € se répartissant en 21 216 219,57 € de remboursement en capital de la dette, 1 110 368,34 € relatif au contrat Partenariat Public Privé de l'éclairage public et différents dépôts et cautionnement pour un montant de 2 362 €.

- Chapitre 27 - Autres immobilisations financières : 6 819 836 € dont les principaux bénéficiaires sont la SPL G2A pour un montant de 6,3 M€ dans le cadre de missions NPNRU ou encore CITADIS pour un montant de 0,471 M€ versés dans le cadre de la fin de la concession Saint Jean. Dans ce chapitre sont aussi constatés différents prêts sociaux dit d'urgence attribués par la commission sociale.

Pour cette section, le solde de gestion 2025 affiche ainsi un déficit de 7 773 205,05 € (excédent de 8 430 760€ en 2024).

En conclusion, l'investissement constaté au présent compte administratif suppose plusieurs constats :

- Un désendettement de 1,295 M€ mais un encours de dette qui reste important soit un montant de 196 633 755,42 €;
- Une augmentation du chapitre 27 au titre principalement du financement de différentes opérations NPNRU ;
- Une forte mobilisation de l'affectation du résultat aux fins de financement de l'investissement ;
- Un financement des dépenses d'équipement par les subventions d'investissement à hauteur de 29,41%.

Après reprise du résultat antérieur de 2024, le résultat d'investissement cumulé, fin 2025, présente un déficit de 4 308 851,97€ (Excédent de 3 382 009,17€ en 2024).

C. Les résultats cumulés 2025

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 13 583 798,69 € est constaté toutes sections confondues :

-	Résultat d'investissement	- 4 308 851,97 €
-	Résultat de fonctionnement	+ 17 892 650,66 €

D. L'encours de dette et les épargnes 2025

L'encours de la dette s'élève au 31 décembre 2025 à 196,6 M€, il était de 197,9 M€ au 31 décembre 2024.

La typologie de la dette est la suivante (selon la Charte de Bonne Conduite) :

- Produits classés 1A : 98,86 % ;
- Produits classés 1B : 1,00 % ;

E. Les ratios financiers

Il est possible de constater une dégradation de l'épargne brute qui était de 27,733 M€ en 2024 contre 21,65 M€ en 2025. Cette situation provient d'un effet ciseau défavorable à la collectivité en ce sens que l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement a été plus rapide que celles liées aux recettes ;

L'épargne nette est de 0,479 M€. Celle-ci est liée à l'effet ciseau et à un remboursement du capital de la dette important (21,216 M€) pour l'exercice 2025.

Le ratio de solvabilité est au 31/12/2025 de 9 années. Exprimé en nombre d'années, cet indicateur signifie que la Ville pourrait se désendetter en 9 ans si elle affectait l'intégralité de son épargne brute au remboursement de sa dette.

En conclusion, la présentation du compte administratif du budget principal de la ville présente différents constats :

- La nécessité de maîtriser les dépenses de fonctionnement, pour réduire l'effet ciseaux et garder des marges de manœuvre ;

- La nécessité de développer les ressources propres.
- Une progression de la masse salariale d'un montant de 93 M€ qui constitue 58% des dépenses de fonctionnement pour un seuil de vigilance à 60 % ;
- Le financement des déficits des budgets annexes portés à un financement de 8,258 M€ dont 6,098 M€ pour le budget activités aquatiques et 2,1 M€ pour le budget restauration scolaire constitue un point particulier de vigilance sachant que le premier dispose d'un encours de dette important et que le second supposera à terme une modernisation de ses plateaux techniques ;
- Un encours de dette élevé supposant une maîtrise des dépenses d'investissement.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L 1612-13, L 2121-29 et 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** les comptes administratifs 2025 tels qu'ils ont été arrêtés ;
- **DÉCLARE** les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes ;
- **DÉCLARE** que les crédits non-consommés et non-engagés à la clôture de l'exercice sont annulés ;
- **PRÉCISE** que les soldes d'exécution et les restes à réaliser au 31 décembre 2025 seront repris dans le cadre d'un Budget Supplémentaire.

Rejeté

Pour : 7

Contre : 22

Abstention : 22

M. Le Maire, Olivier GALZI, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

La Présidente de séance

Le Secrétaire de Séance

Mme Corinne CHATRIOT

M. Nicolas DONNADILLE



PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2026

ACTE PUBLIE LE 15/07/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :